



La Défense, mercredi 22 avril 2020

## TECHNIPFMC

### Communiqué de Presse intersyndical CFDT / CFE-CGC / CGT

#### **Doug Pferdehirt, PDG de TechnipFMC, doit démissionner**

#### **... sans parachute doré !**

A deux jours de l'AG de TechnipFMC qui doit se tenir à Londres à huis clos, les syndicats de Technip France, réunis en Intersyndicale, appellent les actionnaires du Groupe à tirer les conséquences de l'échec sans appel de Doug Pferdehirt, PDG du Groupe depuis 2017 : 4,3 milliards de dollars de pertes en deux ans, un cours de bourse divisé par 5, le projet de scission avorté. Plutôt que d'approuver la nouvelle rémunération record du PDG, les actionnaires devraient exiger sa démission.

**La Défense, le 22 avril 2020.** Après une perte de 1.9 milliards de dollars en 2018, qui était déjà une première depuis 2002, le Groupe accuse une perte de 2.4 Milliards de dollars en 2019 ! Doug Pferdehirt démontre son incompétence depuis la fusion de l'américain FMC et du français Technip. Il faut mettre fin au pillage des forces vives et de la trésorerie de TechnipFMC, en particulier de celle de Technip France qui assure aujourd'hui l'essentiel des revenus du groupe, en réalisant l'ingénierie du groupe et les vastes projets emblématiques qui font sa renommée (Yamal, Arctic LNG2, Prelude FLNG...). C'est pourquoi les syndicats français demandent la démission du PDG du Groupe.

Depuis 2017 et un mariage qualifié, « d'entre égaux » entre Technip et FMC Technologies, on constate les actifs de l'Ex-FMC ont été artificiellement surévalués lors de la fusion et qu'ils sont à l'origine d'une grande partie des 4,3 milliards de dollars de dépréciation depuis deux ans. Dans le même temps, le PDG américain n'a eu de cesse que de siphonner la trésorerie pour financer des rachats d'actions, des dividendes exceptionnels et allouer des rémunérations records»

Entre début 2017 et fin 2019, selon les comptes publiés, c'est plus d'un milliard de dollars qui a été ainsi remonté aux actionnaires. Pendant la même période, le « free-cash flow<sup>1</sup> » de l'ensemble du groupe est passé de 3 à 0,6 milliard de dollars.

Malgré les pertes colossales, malgré la crise du secteur pétrolier, malgré l'épidémie du Covid-19, malgré l'arrêt de son projet de scission présenté comme le remède au plongeon du cours de l'action, malgré la sortie récente de TechnipFMC du CAC 40, Doug Pferdehirt prévoit de toucher 15 millions de dollars au titre de 2019. Vendredi 24 avril, à Londres, siège social du Groupe dont les centres opérationnels sont à Paris et à Houston, les actionnaires sont appelés à approuver cette nouvelle rémunération record. Dès son arrivée à la tête du groupe en 2017, il s'est arrogé la plus forte rémunérations du CAC 40. Sans oublier Thierry Pilenko qui a quitté le Groupe en 2019 avec 14 millions d'euros...<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Flux de trésorerie disponible

<sup>2</sup> Thierry Pilenko, l'ex PDG du groupe dont la prime de départ de 14 millions d'euros avait suscité l'indignation officielle de Bruno Lemaire, va lui aussi profiter de ces largesses puisqu'il a été payé sur toute l'année 2019, bonus compris, alors qu'il a quitté son poste de PDG le 1<sup>er</sup> mai dernier.

La crise du Covid-19, en renforçant les difficultés d'une partie des activités du groupe, rend plus que jamais nécessaire un changement de cap. Le projet de scission mort-né aurait eu le mérite de faire cesser le renflouement des activités « Subsea » héritées de FMC par les activités « Onshore/offshore » dirigées par Madame Catherine MacGregor et opérées en grande partie par Technip France. Aujourd'hui, l'ensemble du Groupe est fragilisé ; les syndicats craignent un plan massif de restructuration<sup>3</sup>. Une accélération de la diversification vers la transition énergétique et hors du secteur parapétrolier (pharmacie, agro-alimentaire, métallurgie, dépolymérisation de PET, plastique biosourcé, capture de carbone ...) est urgente !

Les syndicats demandent à l'Etat français, qui siège au conseil d'administration par l'intermédiaire de la BPI, de l'IFPEN, et de 2 autres administrateurs français, de se mobiliser pour défendre les intérêts de Technip France. Les syndicats interpellent depuis 2017 le ministère de l'Economie et des Finances, ainsi que plusieurs parlementaires, sur le hold-up en cours. Des échanges récents avec le cabinet d'Agnès Pannier-Runacher sont encore restés lettre morte. Les syndicats, relayant l'inquiétude des 5 000 salariés français, examinent les moyens à leur disposition pour continuer à alerter l'Etat, les actionnaires et l'opinion publique.

### **Signataires**

Pedro Roxan – Délégué Syndical CFDT – Technip Corporate Services Onshore / Offshore  
Sylvie Schwartsman – Déléguée Syndicale CFE-CGC Technip Corporate Services Onshore / Offshore  
Christophe Héraud –Délégué syndical central CFDT – Technip France  
Wilfried Weber - Délégué syndical central CFE-CGC - Technip France  
François Favrot – Délégué Syndical CFDT - FMC Loading Systems  
Dominique Carneiro – Délégué Syndical CGT - FMC Loading Systems

### **Contacts**

Christophe Héraud –Coordinateur CFDT (06.61.51.31.10)  
Wilfried Weber – Coordinateur CFE-CGC (06.89.03.23.91)

---

<sup>3</sup> "Dans le secteur parapétrolier, on peut tabler sur une chute des effectifs d'au moins 20%" (T.Pilenko, Décideurs Magazine, 10 avril 2020) et le cours du pétrole était à zéro dollar le 21 avril 2020...